



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE DE LA RÉGION AQUITAINE
PRÉFECTURE DE LA GIRONDE

CABINET DU PRÉFET

BORDEAUX, LE

19 NOV. 2009

Service Interministériel
Régional de Défense
et de Protection Civile

LE PRÉFET DE LA RÉGION AQUITAINE,
PRÉFET DE LA GIRONDE

Bureau de l'Administration Générale

référence n° 306

Affaire suivie par : Mme Michelle PASCO

Tél : 05 56 90 60 45

Télécopie : 05 56 90 60 56

michelle.pasco@gironde.pref.gouv.fr

à	
MAIRIE DE ST JEAN D'ILLAC	
MONSIEUR LE MAIRE DE SAINT-JEAN-D'ILLAC	
20 NOV. 2009	
N° 3284/1609	
<input type="checkbox"/> DSP	<input type="checkbox"/> DF
<input checked="" type="checkbox"/> DST	<input type="checkbox"/> DRH
<input type="checkbox"/> CAB	<input type="checkbox"/> SJ
<input type="checkbox"/> PM	<input type="checkbox"/>
Cc : lettre uniquement à MADH	

Objet : Projet de Plan de Prévention des Risques d'Incendies de Forêts (PPRIF)
Enquête publique

P.J. : 1 dossier d'enquête
1 registre d'enquête
1 arrêté préfectoral
1 avis d'enquête
1 certificat d'affichage

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint une copie de l'arrêté préfectoral en date du 18 novembre 2009, prescrivant une enquête publique sur le projet de plan de prévention des risques d'incendies de forêt de votre commune, du lundi 4 janvier au mercredi 3 février 2010 inclus.

Je vous demande de bien vouloir :

- à réception du présent courrier et au plus tard le 18 décembre 2009, et pendant toute la durée de l'enquête, procéder à l'affichage de l'avis d'enquête ci-joint, qui informera le public du déroulement de l'enquête publique.
- ouvrir le registre le 1^{er} jour de l'enquête, le 4 janvier 2010 (date et signature de la page de garde)
- mettre à la disposition du public le dossier et le registre d'enquête correspondant, du 4 janvier au 3 février 2010 inclus.

Monsieur Alexandre EKAM-NDJO, désigné en qualité de commissaire-enquêteur, siégera à la mairie de votre commune :

- le vendredi 8 janvier 2010 de 14h00 à 17h00 ;
- le vendredi 15 janvier 2010 de 14h00 à 17h00 ;
- le vendredi 29 janvier 2010 de 14h00 à 17h00 ;
- le mercredi 3 février 2010 de 14h00 à 17h00.

A l'expiration du délai d'enquête il vous appartiendra de clôturer et signer le registre d'enquête.

Le dossier d'enquête et les documents annexes seront envoyés ou remis, dans les vingt-quatre heures, au commissaire-enquêteur, Monsieur Alexandre EKAM-NDJO, domicilié, accompagnés du certificat établi par vos soins attestant de l'affichage de l'avis d'enquête 15 jours avant le début de l'enquête et pendant toute la durée de celle-ci.

Je vous demande de veiller à ce que le dossier d'enquête publique et le registre soient bien mis à la disposition du public pendant toute la durée de l'enquête, et de vérifier que l'affichage soit bien en place.

Je reste à votre disposition pour toute question concernant le déroulement de cette enquête.

Le Préfet,

Président de la Commission d'enquête
1, Avenue de la République, 91000 Evry


Michelle PASCO